

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 27 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 22/05/2024

Présents : Annie RENOUF, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Frank RABILLE, Romain TESSIER, Karine GAZEAU, Nicolas BOUREAU, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Laure de Maisonneuve,

Pouvoir : /

Secrétaire : Roger GOMET

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte-Rendu du 04 avril 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

LOTISSEMENTS

40-2024 : Validation du plan du lotissement Les Combes 3 (6 lots) et lancement du marché à procédure adaptée.

Approuvée à l'unanimité

MARCHES

41-2024 : Présentation de plusieurs avenants, pour signature, dans le cadre du marché de construction et d'extension de la mairie, suite à des modifications.

Approuvée à l'unanimité

FINANCES

42 – 2024 : Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Approuvée à l'unanimité

SCOLAIRE

43 – 2024 : Proposition des interventions musique et danse au groupe scolaire pour une classe de cycle 2 (année scolaire 2024/2025) avec demande d'accompagnement du Conseil Départemental pour l'organisation des interventions.

Approuvée à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

44 – 2024 : Motion contre la cartographie des « zones propices » au développement de l'éolien en mer, révélée par la Préfecture Maritime le 06 mars 2024.

PERSONNEL

45-2024 : Organisation du temps de travail dans le respect des 1607 heures, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000.

Approuvée à l'unanimité

46-2024 : Modification du tableau des effectifs du personnel au sein de la mairie, suite à un départ en retraite.

Approuvée à l'unanimité

COMMERCE API « MA SUPERETTE »

47-2024 : Signature du bail d'implantation de la supérette rue du Lac.

Approuvée à l'unanimité

LE MAIRE

ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE

ROGER GOMET

